

<https://ricochets.cc/Quand-la-France-fiche-en-grand-les-opinions-de-simples-opposants-ca-s-appelle-comment.html>



Quand la France fiche en grand les opinions de simples opposants ça s'appelle comment ?!

- Les Articles -

Publication date: dimanche 3 janvier 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La proposition de loi "Sécurité Globale", même si elle est d'un très bon niveau de saloperie, n'est qu'une étape dans un processus sécuritaire total de surveillance, de contrôle et de répression qui se répand depuis des années.

Luttons contre l'ensemble du système policier et de ses soubassements idéologiques et structurels, et pas seulement contre la loi Sécurité Globale.

- ▶ Avant le fichage augmenté du 4 décembre dernier, il y avait déjà eu la cellule DEMETER :
- [Déméter, la cellule de la gendarmerie qui surveille les opposants à l'agriculture productiviste](#) - Le ministère de l'Intérieur a créé Déméter, une cellule de renseignement dédiée aux « atteintes au monde agricole ». Ce dispositif policier et judiciaire risque de servir à surveiller militants animalistes et écologistes opposés à l'agriculture industrielle.



Quand la France fiche en grand les opinions de simples opposants ça s'appelle comment ?! Le fichage politique exercé par le système policier s'étend toujours plus

- ▶ Ensuite, en prémisses des fichages PASP, EASP et GIPASP il y eut l'application GendNotes (qui avait été [évoquée en mai 2020 sur Ricochets](#)) :
- [VIDEO. GendNotes : un fichier de gendarmerie qui fait polémique](#) - Que savent les forces de l'ordre sur nous et surtout quels renseignements ont-ils le droit de conserver ? La question se pose avec la création d'une application mobile baptisée GendNotes. Elle permet aux gendarmes de prendre en note, lors des contrôles, des informations sur l'orientation sexuelle, les opinions politiques, la religion ou encore l'origine raciale. Il faut pour cela une nécessité absolue. (...) **Des éléments que pourront consulter aussi le maire... ou le préfet.** Alors simple bloc-notes 2.0... ou fichage politique ?

Ces deux exemples montrent que les gendarmes font bien entendu complètement partis du dispositif global de surveillance et de répression. Il ne faudrait pas l'oublier en limitant la critique au monde policier présent dans les grandes villes.

- ▶ Et donc, le 4 décembre 2020, le fichage pour opinions s'étend :
- [Fichage politique - Macron ressuscite la Stasi](#) - Nouveaux décrets : le gouvernement augmente encore ses capacités de fichage. Opinions personnelles, pseudonymes ou données de santé des personnes « susceptibles de porter atteinte aux institutions »... The Government Knows !
(...) Au Journal Officiel du vendredi 4 décembre 2020, dans l'indifférence générale, trois décrets du ministère de l'Intérieur ont été publiés. Trois décrets imposés sans débat, qui aggravent considérablement les capacités de fichage de la population, et en particulier des opposants, par la police.

Quand la France fiche en grand les opinions de simples opposants ça s'appelle comment ?!

(...) Comme dans tout Régime totalitaire, ce fichage s'exerce non pas sur des actes mais sur des intentions. Il est écrit que cela concerne « toutes les personnes qui "PEUVENT" porter atteinte à la sécurité publique » ou « sont "SUSCEPTIBLES" de porter atteinte à aux institutions de la République » . Tout opposant potentiel donc.

L'article R.236-11 du code de la sécurité intérieure est modifié, pour remplacer « des ACTIVITÉS politiques, philosophique, religieuses où syndicales » par des OPINIONS politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale. Le tout au nom de la « prévention des atteintes à la sécurité publique ».

► Il faudrait ajouter [la loi contre les séparatismes](#) (renommée en politiquement correct "Projet de loi confortant les principes républicains"), [les mesures autoritaires liberticides sous l'état d'urgence sanitaire covid-19](#), et toute l'accumulation de lois depuis 2000 sous la "gauche", l'extrême centre ou la droite qu'on a un peu oubliée :

- [Une décennie de lois sécuritaires](#)
- [Avec Macron, la suite de la « comédie sécuritaire »](#) - Pour renforcer « la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure », le gouvernement d'Edouard Philippe a envisagé d'intégrer des mesures de l'état d'urgence dans le droit commun.

Parfois, les restes de contre-pouvoir [obtiennent quelques reculs temporaires](#) du rouleau compresseur sécuritaire (ce qui semble montrer qu'on n'est pas dans une dictature), mais les anciens dispositifs ne sont pas annulés, s'appliquent de manière toujours élargie (songeons par exemple au fichage ADN) et [sont Â« réactivés Â» en cas de besoin](#).

Cibler l'ensemble de la politique sécuritaire et du système policier, et pas seulement quelques articles de loi

Lutter seulement contre la loi « Sécurité globale » est donc très loin de suffire.

Les contestataires seraient avisés de cibler l'ensemble de la politique sécuritaire, le principe même du système policier, et pas seulement une loi ou quelques articles de loi.

C'est la doctrine elle-même, les structures existantes, la politique et la philosophie qui sont derrière qui sont inacceptables, et pas seulement tel ou tel projet de loi conjoncturel qui choque davantage ou est mieux médiatisé. N'oublions pas que les soubassements du système en place porte fatalement en lui un régime policier autoritaire, voire totalitaire. Comme toujours, viser les causes au lieu d'essayer de réduire les multiples conséquences. [Les demandes listées sur cet article sont déjà un peu plus conséquentes](#) que le simple retrait de la loi Sécurité globale.

Bien entendu, si on creuse le problème des lois sécuritaires et liberticides, du système policier, on débouche sur la remise en cause des institutions politiques antidémocratiques et autoritaires en place, puis sur la question du système économique qui marche avec.